

Réinsertion

# En rupture, Noémie a rebondi grâce à une structure adaptée

**Le secteur Jeunes des Etablissements publics pour l'intégration a été ma planche de salut», affirme Noémie Vallette (37 ans): «J'ai pu reprendre confiance en moi, rencontrer des amis... refaire partie de la société!» Victime d'un gros traumatisme durant son enfance, elle revient de loin, Noémie. Elle le sait et n'aurait ainsi manqué pour rien au monde la célébration des 25 ans du secteur Jeunes (lire ci-dessous), ce précieux outil de réinsertion qui l'a sauvée. «A l'âge de 18 ans, j'ai commencé à aller vraiment pas bien du tout au niveau psychologique. J'avais des crises de panique, j'ai été diagnostiquée borderline», raconte la jeune femme, rencontrée hier au 48, route de Chêne, qui héberge le secteur Jeunes.**

Laurence Bézaguet

«Le secteur Jeunes des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) a été ma planche de salut», affirme Noémie Vallette (37 ans): «J'ai pu reprendre confiance en moi, rencontrer des amis... refaire partie de la société!» Victime d'un gros traumatisme durant son enfance, elle revient de loin, Noémie. Elle le sait et n'aurait ainsi manqué pour rien au monde la célébration des 25 ans du secteur Jeunes (lire ci-dessous), ce précieux outil de réinsertion qui l'a sauvée. «A l'âge de 18 ans, j'ai commencé à aller vraiment pas bien du tout au niveau psychologique. J'avais des crises de panique, j'ai été diagnostiquée borderline», raconte la jeune femme, rencontrée hier au 48, route de Chêne, qui héberge le secteur Jeunes.



«Aujourd'hui, je peux dire que je vais bien», déclare Noémie, qui a su s'extirper de l'enfer. GEORGES CABRERA

## «Démystifier le jeune en rupture»

Le secteur Jeunes des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) a fêté hier ses 25 ans en grande pompe. Et il le mérite bien, considère Alain Kolly, directeur général des EPI. Car cette structure - axée sur l'évaluation, l'orientation et la formation - sait remobiliser son fragile public: «Pas moins de 70% des 2500 adolescents et jeunes adultes en difficulté, qui ont été accueillis ici en un quart de siècle, ont atteint leur objectif de formation.» Des jeunes adressés au secteur par l'assurance-invalidité (AI), le Service pour la protection des mineurs et le Tribunal des mineurs.

«L'adolescence est une période d'insouciance et de doute à la fois. Elle l'est encore plus pour des jeunes qui ont des problèmes de santé et qui doivent solliciter l'AI, constate Natalia



Alain Kolly  
Directeur général des EPI

Weideli Bacci, directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales. Notre rôle est de les aider, tout comme le secteur Jeunes des EPI qui travaille sur la revalorisation et la remise en confiance. Ceci dans le but de ramener ces jeunes vers un milieu normé, indispensable pour réussir son passage dans la vie active.»

Ce d'autant plus que les exigences professionnelles sont de plus en plus élevées et que toujours plus de jeunes se retrouvent démunis, renchérit Mauro Poggia, conseiller d'Etat en charge du Département de

l'emploi, des affaires sociales et de la santé, venu soutenir «des jeunes héros qui veulent relever ce défi. La société a un devoir d'assistance pour offrir à chacun une chance de réussir. Nous devons proposer pour cela des programmes adaptés aux besoins de chacun.»

«Il faut démystifier le jeune en rupture, poursuit Alain Kolly. Certains peuvent avoir des difficultés de parcours, mais ils méritent qu'on leur donne une seconde chance.» Le secteur Jeunes des EPI est un tremplin pour les aider à rebondir, en collaboration avec le réseau et des entreprises. «Celles-ci sont essentielles pour effectuer le dernier kilomètre de la réinsertion, en octroyant des places d'apprentissage et de travail à des jeunes, prêts à repartir du bon pied dans la vie», affirme le directeur des EPI. **L.B.**

tômes sont devenus si intenses que j'ai dû interrompre ma formation à trois mois des examens. J'étais vraiment trop mal et me sentais incapable d'aller au bout. Je me suis effondrée.»

Noémie s'enferme alors chez elle pendant deux-trois ans, avec une véritable ménagerie pour remplir son grand vide: 40 rats, 3 chats, 2 chinchillas, 2 lapins et 1 perroquet. «La seule fois que j'entendais ma voix, c'est quand je me fâchais avec mes animaux.» Sa maman, «une femme extraordinaire décédée trop tôt», et sa sœur l'ont beaucoup entourée. Mais «en plus de mon mal-être, je souffrais de me sentir impuissante face à la douleur de mes proches, relève Noémie. Un jour, alors que je venais de sortir d'un court séjour volontaire à Belle-Idée, ma mère m'a dit qu'elle espérait presque que je réussisse à me suicider pour que je cesse de souffrir. Elle était prête à perdre un enfant!»

### Un emploi adapté

«Je suis accompagnée de femmes merveilleuses, poursuit notre interlocutrice. L'une d'entre elles, collaboratrice à l'Imad, m'aide toujours à faire mon ménage. Je ne prends encore pas assez soin de ma personne. Et puis, j'ai plusieurs petites mamans qui veillent sur moi au secteur Jeunes.» Noémie y travaille dorénavant depuis 2006 dans le cadre d'un emploi adapté en tant qu'assistante: «J'ai eu la chance de bénéficier d'une mesure de réinsertion professionnelle de la part de l'assurance-invalidité (AI) en 2004. On m'a alors proposé trois mois de stage au secteur Jeunes. Le premier objectif était de savoir si j'étais capable de revenir dans le circuit normal du monde du travail. Puis j'ai eu droit à un second stage dans une verrerie de Carouge. Malgré mon grand stress initial, tout s'est bien passé.» Résultat: Noémie peut alors mettre en route un projet professionnel. Elle obtiendra finalement un diplôme en communication-informatique. «Avec mention bien. J'en suis très fière.»

## «Ils n'ont jamais d'amendes, et nous, oui!»

**Aux Eaux-Vives, les véhicules d'un laboratoire d'analyses bénéficient d'une tolérance en cas de mauvais stationnement**

Marie est scandalisée: «Tous les matins, dix à quinze véhicules du laboratoire d'analyses médicales se garent dans la rue de la Chapelle et ne se prennent jamais de bâches, indique-t-elle en voisine. Nous, à peine a-t-on le temps de déposer nos courses qu'on se fait coller une amende de 40 francs. Est-on tous égaux face à la loi ou pas?» L'habitante des Eaux-Vives a fait part de son mécontentement aux agents du stationnement qui sévissent régulièrement sous ses fenêtres. «Ils m'ont répondu qu'ils avaient reçu une consigne de leur hiérarchie de ne pas verbaliser les voitures du laboratoire d'analyses! Je ne comprends pas comment cela peut être possible», poursuit Marie.

Le directeur du Service du stationnement, Gaetan Mascali, éclaire la situation. Zone de rencontre, la rue de la Chapelle est «interdite au stationnement des véhicules» et les voitures du laboratoire d'analyses jouissent bel et bien du droit d'y stationner temporairement. «Au vu du contexte de leurs activités, il a été établi que le chargement et le déchargement seraient tolérés pour autant qu'il ne gêne ni ne perturbe ou mette en danger les piétons», précise le directeur. Cette «tolérance relative» découle du contrat de prestation établi par l'Etat de Genève pour le Service du stationnement, explique Gaetan Mascali: «Dans le cadre du mandat qui nous a été confié, des tolérances sont clairement identifiées et des facilités sont accordées aux professions médicales, aux handicapés et aux déménageurs.»

Existe-t-il d'autres dérogations de ce type à Genève? «Les commerces de la rue du Marché en bénéficient, de même que ceux de la Vieille-Ville et d'autres rues piétonnes et de rencontres», répond Gaetan Mascali. Chaque situation doit néanmoins faire l'objet d'une analyse avec les utilisateurs des lieux. **Laure Gabus**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Supplément

## Demain, ne manquez pas notre supplément Auto-Moto!

Un contenu rédactionnel de qualité, des informations genevoises, une multitude d'essais et de nouveaux modèles, le tout dans un petit format pratique à lire!

Le rendez-vous incontournable du monde de la voiture et des deux-roues!



## Un sit-in pour exiger plus de personnel dans les EMS

**Un aide-soignant passe trois jours assis au Bourg-de-Four pour dénoncer la dégradation des soins aux résidents d'EMS**

Une chaise roulante et une sonde urinaire pour ses besoins naturels. C'est l'équipement dont s'est muni Mohammed, aide-soignant en EMS depuis 1980, pour faire un sit-in ininterrompu de trois jours au Bourg-de-Four. Avec cette action démarrée hier matin, le sexagénaire entend dénoncer les conditions dans lesquelles vivent les résidents des EMS du canton, par manque de personnel. «Les personnes âgées sont installées dans des chaises comme celle-ci, où elles passent de douze à quatorze heures par jour avec une sonde urinaire, et souvent avec la télé qui tourne en boucle. Nous n'avons plus le temps de les promener hors de l'EMS ou de faire des activités avec elles.»

Mohammed est soutenu par les syndicats SIT, Unia, SSP et Syna, tous actifs dans le secteur des EMS, qui se relaient pour le



Mohammed reste assis trois jours, avec une sonde urinaire, pour montrer comment vivent les résidents en EMS. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

nourrir. L'aide-soignant a pris congé pour mener son action, et compte passer les nuits sur un banc voisin.

Mohammed et les syndicats dénoncent l'inertie du Conseil d'Etat, accusé de n'avoir rien entrepris après une pétition du personnel des EMS en 1999 et l'acceptation en 2007 de l'initiative cantonale «Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en

EMS» (60% de oui). «Il faut respecter la volonté populaire! tonne Yves Mugny, secrétaire syndical d'Unia. Le Conseil d'Etat a eu huit ans pour mettre cette initiative en œuvre.» D'après les syndicats, seuls 15 postes ont été créés depuis lors, alors que les besoins se sont accrus. «En 1999, selon l'indicateur de qualité des soins en EMS «Plaisir», utilisé dans les cantons romands, il manquait à Genève

10% de personnel pour assurer les soins nécessaires, qui prévoient une douche par semaine et trois mobilisations par jour. Ces chiffres ne sont plus communiqués mais nous estimons le manque entre 14 et 16%.» Résultat: des employés surmenés et des résidents négligés. «Nous sommes inquiets car les prévisions budgétaires sont pessimistes», ajoute Mirella Falco, du syndicat SIT. En juin, près de mille employés d'EMS (sur un total de 4600) ont signé une nouvelle pétition pour demander l'application de l'initiative de 2007.

Mauro Poggia, conseiller d'Etat en charge de la Santé et du Social, conteste les chiffres des syndicats: «Ce ne sont pas 15 postes qui ont été créés depuis 2007, mais 550, car de nouveaux EMS ont été ouverts. Genève est le deuxième meilleur canton en termes de dotation de personnel, avec 1,02 collaborateur par lit. D'ailleurs, un rapport de la Cour des comptes a souligné en juin la haute qualité des soins en EMS. Alors je trouve de mauvais goût de singer ainsi les personnes âgées en chaise roulante.» **Antoine Grosjean**

